



MAIRIE DE PUÉCHABON

## Conseil Municipal jeudi 7 avril 2022 COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt-deux et le 7 avril à 20h00, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur PEYRAUD Xavier, Maire.

**Etaient présents :** Messieurs Xavier PEYRAUD, Patrick VAUTIER, et Mesdames Françoise BASSOUA, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Hélène DELONCA, Evelyne PLANCQ.

**A donné procuration :** Stéphane SIMON à Françoise BASSOUA

**Excusés :** Alban BERGER, Stéphane SIMON

**Absent :** Yohan MARKARIAN

**Secrétaire :** BOMY Sylvie

### Ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du 08 mars 2022.
- 2 Vote des restes à réaliser Fonds de concours 2019 (3187.76€)
- 3 Validation du Compte Administratif 2021
- 4 Validation du Compte de Gestion 2021
- 5 Affectation des résultats 2021
- 6 Vote des taux de taxes
- 7 Vote Budget primitif 2022
- 8 Questions diverses

#### 1. Approbation du PV de la séance du 08 mars 2022.

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal du conseil municipal en date du 08 mars 2022.

Ce document n'amenant aucune question ni modification est mis au vote.

Vote : 9 POUR – Unanimité.

#### 2. Vote des restes à réaliser 2021.

Monsieur le Maire présente un montant de reste à réaliser en recette d'investissement pour l'année 2019 s'élevant à 3187,76 euros. Cette somme correspond à une subvention accordée au titre du fonds de concours pour la réalisation de travaux d'investissement. Cette recette sera ajoutée à la section des recettes du budget 2022.

Vote : 9 POUR – Unanimité.

### 3. Validation du Compte Administratif 2021.

La présidence du conseil est donnée à madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe pour ce point de l'ordre du jour et pour le vote.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe présente le Compte Administratif 2021.

Monsieur le Maire sort de la salle après la présentation du Compte Administratif 2021.

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, propose de mettre au vote le Compte Administratif 2021.

Vote : 8 POUR – Unanimité.

### 4. Validation du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire fait lecture du projet de délibération concernant le compte de gestion 2021. Ce point ne faisant l'objet d'aucune question ni remarque, il propose de passer au vote.

Vote : 9 POUR – Unanimité.

### 5. Affectation des résultats 2021

Monsieur le Maire présente le projet de délibération concernant l'affectation des résultats 2021. Ce point ne faisant l'objet d'aucune question ni remarque, il propose de passer au vote.

Vote : 9 POUR – Unanimité.

### 6. Vote des taux

Monsieur le Maire détaille les taux de la Taxe Foncière du bâti et la Taxe Foncière du non bâti en vigueur pour l'exercice 2021.

Au regard de la suppression de la Taxe d'habitation et des besoins en recette pour l'investissement, il propose une augmentation de 5 points pour le foncier bâti et non bâti. Il ajoute que cela permettra à la commune de percevoir une recette d'environ 19 000 euros. Il précise que cette recette sera proposée pour abonder le budget d'investissement 2022.

Les taux proposés au vote sont les suivants :

- Pour le Foncier Bâti : 47,25 % (dont 21,45 pour le Département)
- Pour le Foncier Non Bâti : 76 %.

Vote : 7 POUR – 2 CONTRE.

### 7. Vote Budget primitif 2022

Monsieur le Maire invite madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe à présenter le budget primitif 2022.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe présente le budget conformément à la réglementation par nature. Elle propose de revoir plus en détail les différentes lignes budgétaires lors d'une réunion de travail afin de revoir certaines dépenses ou recettes pour une meilleure compréhension et appropriation du budget.

Après quelques échanges entre les élus ainsi que des réponses concernant des précisions ou des informations complémentaires, Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget primitif 2022.

Vote : 9 POUR – Unanimité.

## 8. Questions diverses :

Monsieur le Maire invite les élus du Conseil Municipal à échanger sur plusieurs questions diverses.

### 1) Budget participatif :

Le projet de jardinières citoyennes a été sélectionné par le Conseil départemental 34. La subvention d'investissement s'élève à plus de 10 000 euros. Un accompagnement est prévu par la collectivité ainsi que la participation du nouveau foyer rural.

Monsieur le Maire informe les élus que deux personnes de la CCVH spécialisées dans l'aménagement paysagé ont effectué une visite du village. Elles feront des propositions au plus tard au mois de mai.

### 2) Organisation du service de cantine :

Des modifications d'organisation et d'emploi du temps d'un agent ont été réalisées en concertation avec le personnel afin de répondre à un besoin d'encadrement plus important des élèves durant le temps du repas.

Cette nouvelle organisation semble convenir aux agents assurant le service.

### 3) Vente du Troquet

Une offre a été faite pour le rachat du fonds de commerce du restaurant « anciennement nommé le Troquet ». L'acte de vente pourrait être signé avant la fin du mois d'avril pour permettre une réouverture du lieu mi-juin.

Monsieur le Maire s'engage à tout mettre en œuvre pour accompagner le nouveau propriétaire.

### 4) Inauguration de l'usine à gaz

Madame Françoise BASSOUA souhaiterait une inauguration dès le mois de mai ou juin.

Certains élus font remarquer que la végétation autour du bâtiment devra faire l'objet d'une intervention manuelle importante pour le rendre plus agréable.

Il est entendu après quelques échanges que l'inauguration sera quand ce point esthétique sera réglé.

### 5) Bergerie neuve :

Monsieur le Maire informe les élus que l'inauguration est prévue le 18 mai et invite les élus à

participer mais aussi à visiter les lieux avant. Les travaux réalisés sont d'une grande qualité et le carnet de réservation est déjà bien rempli.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 20h45.

Le maire,  
Xavier PEYRAUD



## ANNEXES AU CM 07 avril 2022

### COMPTE ADMINISTRATIF

Le budget 2021 a été réalisé comme suit :

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 315 165,14 euros.

Recettes : 399 448,80 euros.

- Section d'investissement :

Dépenses : 124 305,83 euros.

Recettes : 107 945,18 euros.

Un reste à réaliser en recette d'investissement s'élève à 3 187,76 euros : elle correspond au montant d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Cette somme sera reportée sur le budget 2021 et donc ajoutée aux recettes en investissement.

Pour la partie fonctionnement, l'excédent 2021 s'élève à 103 703,59 euros (dont 19 419,93 euros de report de 2020). Il a été décidé de transférer cette somme en investissement sur le budget 2022.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Au regard des difficultés rencontrées par une petite commune rurale comme Puechabon pour investir, monsieur le Maire propose une augmentation de 5 points du taux d'imposition pour le foncier bâti et non bâti.

Les taux proposés au vote sont les suivants :

- Pour le Foncier Bâti : 47,25 % (dont 21,45 pour le Département)

- Pour le Foncier Non Bâti : 76 %.

La recette estimée à **19 000** euros sera directement mise dans le budget investissement 2022.

### BUDGET 2022

- Section de fonctionnement :

**Dépenses** :

- Charges générales : 89 000 euros.

- Charges de personnel : 193 400 euros.

- Autres charges : 92 700 euros.

- Charges financières : 5 000 euros.

- Virement section : 115 374,35 euros.

**Total des dépenses** 495 474,35 euros.

Le conseil municipal a décidé de faire un virement entre section dès le vote du budget primitif d'un montant de **115 374,35 euros** correspondant à la recette supplémentaire liée à l'augmentation du taux du foncier bâti et non bâti et d'un excédent de l'année 2021.

**Recettes :**

- Excédent antérieur : 76 751,72 euros.
- Produits et services : 10 950 euros.
- Impôts et taxes : 185 359 euros.
- Dotations : 158 713 euros.
- Autre : 25 000 euros.
- Produits exceptionnels : 19 000 euros.

**Total des recettes : 495 474,35 euros.**

*- Section d'investissement :*

**Dépenses :**

- Solde d'exécution reporté : 30 139,63 euros.
- Remboursements d'emprunts : 18 472,62 euros.
- Travaux : 529 227,92 euros.

**Total : 577 840,17 euros.**

**Détails des travaux prévus :**

- RD 32 : 380 520 euros (1ère tranche).
- Porte entrée de la mairie/volets : 6 165,60 euros.
- Pont chemin du bol : 83 978,40 euros.
- Réfection de 2 logements sociaux : 45 372 euros.
- Réseau électrique : 13 191,92 euros.

**Recettes :**

- Subventions : 346 895,95 euros.
- Dotations : 52 069,87 euros.
- Virement section de fonctionnement : 115 374,35 euros.
- Emprunt : 63 500 euros.

**Total des recettes : 577 840,17 euros.**